

Index GRI

L'index GRI propose une vue d'ensemble standard du rapport, organisée selon les thèmes considérés.

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent <input checked="" type="checkbox"/> = non couvert o = partiellement couvert <input checked="" type="checkbox"/> = entièrement couvert		

1 Stratégie et analyse

G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/>	RA P. 3 Lettre aux actionnaires; RA P. 46 Profil de l'entreprise; RA P. 29 Stratégie d'entreprise et objectifs; RDD P. 3 Lettre aux parties prenantes; RDD P. 12 Thèmes stratégiques et objectifs; RDD P.17 Gouvernance et mise en oeuvre de la responsabilité d'entreprise
G4-2	Impacts, risques et opportunités majeurs	<input checked="" type="checkbox"/>	Contexte: RA P. 34 Conditions-cadres; RDD P. 5 Environnement durable; Risques: RA P. 92 Risques (groupe); RDD P. 65 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement Chance: RA P. 46 Modèle commercial et relations avec les clients; RDD P. 37 Travailler et vivre; Objectifs et stratégie: RA P. 29 Stratégie d'entreprise et objectifs; RDD P. 12 Stratégie en matière de Corporate Responsibility

2 Profil de l'organisation

G4-3	Nom de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/>	CA P. 155 Notes aux comptes consolidés du groupe 1 Informations générales
G4-4	Marques, produits et services	<input checked="" type="checkbox"/>	RA P. 47 La marque Swisscom; RDD P. 37 Travailler et vivre
G4-5	Siège principal de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir G4-3
G4-6	Pays dans lesquels est implantée l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/>	RA P. 26 Structure du groupe et organisation; CA P. 221 40 Liste des sociétés du groupe
G4-7	Structure de l'actionariat	<input checked="" type="checkbox"/>	GE P. 101 2 Structure du groupe et actionariat; CA P. 155 Notes aux comptes consolidés du groupe 1 Informations générales
G4-8	Marchés	<input checked="" type="checkbox"/>	RA P. 40 Développement du marché des services de télécommunication et des services informatiques
G4-9	Taille de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/>	RA P. 16 Chiffres clés du groupe Swisscom; RA P. 20 Tour d'horizon des activités; RA P. 66 Marche des affaires; GE P. 101 2 Structure du groupe et actionariat
G4-10	Effectif en chiffres	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 57 Collaborateurs: les chiffres
G4-11	Pourcentage des salariés couverts par une convention collective de travail	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 57 Collaborateurs: les chiffres
G4-12	Description de la chaîne d'approvisionnement	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 6 Chaîne de création de valeur et principaux aspects de la Corporate Responsibility; RDD P. 60 Chaîne d'approvisionnement équitable
G4-13	Changements de taille, de structure ou de capital	<input checked="" type="checkbox"/>	RA P. 26 Structure du groupe et organisation
G4-14	Principe de précaution	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 19 Principe de précaution; RDD P. 41 Certification du système d'assurance qualité pour le respect des valeurs limites ORNI; RDD P. 48 Sensibilisation des collaborateurs dans le domaine de la responsabilité d'entreprise
G4-15	Chartes soutenues, principes	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 11 Valeurs fondamentales; RDD P. 19 Approches de gestion; RDD P. Swisscom est un membre fondateur de l'initiative Work Smart; RDD P. 46 Charte relative au sponsoring de la formation; RDD P. 68 Neutralité des réseaux; RDD P. 71 Projets dans le cadre de la responsabilité entrepreneuriale de Swisscom
G4-16	Affiliations à des associations	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir G4-15

3 Aspects et périmètres pertinents identifiés

G4-17	Structure de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/>	RA P. 26 Structure du groupe et organisation; CA P. 221 40 Liste des sociétés du groupe
G4-18	Processus de détermination du contenu du rapport	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir G4-24
G4-19	Informations sur le contenu du rapport	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 10 Matrice d'importance Swisscom 2016
G4-20	Périmètre du rapport interne	<input checked="" type="checkbox"/>	RA P. 26 Structure du groupe et organisation (établissement du rapport de développement durable); RDD P. 78 périmètre du rapport
G4-21	Périmètre du rapport externe	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 78 périmètre du rapport
G4-22	Reformulation des informations	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs.
G4-23	Modifications relatives à l'étendue, au champ du rapport ou aux méthodes de mesure utilisées	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir G4-20, G4-21

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		

4 Implication des parties prenantes

G4-24	Groupes de parties prenantes	☑	RDD P. 7 Dialogue avec les parties prenantes et thèmes stratégiques
G4-25	Sélection des groupes de parties prenantes	☑	Voir G4-24
G4-26	Implication des groupes de parties prenantes	☑	RDD P. 6 Implication des parties prenantes; Voir G4-18, G4-24
G4-27	Questions et préoccupations des parties prenantes	☑	Voir G4-18, G4-24

5 Profil du rapport

G4-28	Période considérée	☑	01.01.2016–31.12.2016
G4-29	Publication du dernier rapport	☑	www.swisscom.ch/rapport2015
G4-30	Cycle considéré	☑	Annuel
G4-31	Point de contact	☑	CA P. 254 Impressum
G4-32	Index du contenu GRI et option choisie	☑	Le rapport est conçu selon l'«option des critères exhaustifs» de la GRI.
G4-33	Validation par des personnes externes à l'entreprise	☑	RDD P. 74 Certification SGS

6 Gouvernance

G4-34	Structure de gestion de l'organisation	☑	RA P. 26 Structure du groupe et organisation; RDD P.17 Gouvernance et mise en oeuvre de la responsabilité d'entreprise; GE P. 106 4 Conseil d'administration; GE P. 113 4.5 Organisation interne et mode de fonctionnement; GE P. 117 4.8 Réglementation des compétences; GE P. 120 5 Direction du groupe
G4-35	Délégation des pouvoirs	☑	Voir G4-34
G4-36	Responsabilité pour les thèmes durables	☑	Voir G4-34
G4-37	Processus de consultation entre les parties prenantes et l'instance supérieure de gouvernance	☑	GE P. 127 7.3 Convocation de l'assemblée générale; GE P. 127 7.4 Inscription d'un objet à l'ordre du jour; Site web: http://www.swisscom.ch/fr/about/investisseurs/contact.html ; Voir aussi sur www.sherpany.ch pour les actionnaires enregistrés
G4-38	Composition de l'instance supérieure de gouvernance	☑	GE P. 106 4 Conseil d'administration; GE P. 120 5 Direction du groupe
G4-39	Président de l'instance supérieure de gouvernance	☑	GE P. 106 4 Conseil d'administration; GE P. 120 5 Direction du groupe
G4-40	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance	☑	GE P. 112 4.3 Election et durée du mandat; GE P. 115 4.7 Comités du conseil d'administration: Commission Nomination
G4-41	Processus mis en place pour éviter les conflits d'intérêts	☑	Lien: www.swisscom.ch/principes – Règlement d'organisation; GE P. 117 4.9 Instruments d'information du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe
G4-42	Rôles de l'instance supérieure	☑	Lien: www.swisscom.ch/principes – Règlement d'organisation Voir G4-34
G4-43	Développement des connaissances collectives de l'instance supérieure de gouvernance des thèmes durables	☑	GE P. 113 4.5 Organisation interne et mode de fonctionnement
G4-44	Procédures d'évaluation de l'organe de direction suprême du point de vue de la performance en termes de développement durable	☑	Voir G4-45, G4-47; Les membres de la direction du groupe sont des «sponsor» internes pour les stratégies liées à la responsabilité; RDD P.17 Gouvernance et mise en oeuvre de la responsabilité d'entreprise
G4-45	Procédures définies par l'organe de direction suprême pour surveiller la manière dont l'organisation gère sa performance en termes de développement durable	☑	Voir G4-34, G4-38; RDD P.17 Gouvernance et mise en oeuvre de la responsabilité d'entreprise; GE P. 118 4.10 Instruments de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe
G4-46	Contrôle de gestion des risques	☑	GE P. 118 4.10 Instruments de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe; GE P. 118 4.10.1 Gestion des risques; GE P. 119 4.10.4 Révision interne
G4-47	Fréquence du contrôle de la gestion des risques	☑	GE P. 117 4.9 Instruments d'information du conseil d'administration vis-à-vis de la direction du groupe: annuel; GE P. 118 4.10.1 Gestion des risques: chaque trimestre au comité révision; GE P. 118 4.10.2 Système de contrôle interne du rapport financier (SCI): chaque trimestre au comité Révision; GE P. 118 4.10.3 Compliance Management: chaque trimestre au comité révision; GE P. 119 4.10.4 Révision interne: chaque trimestre au comité révision Dans les cas urgents: actuel

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
		Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert
G4-48	Vérification du rapport par le comité au plus haut niveau	☑ Le comité d'audit du conseil d'administration contrôle le rapport lors de deux étapes avant publication; Le comité de rémunération contrôle le rapport de rémunération; Le rapport est approuvé par le conseil d'administration; Voir G4-34
G4-49	Communication des réclamations majeures	☑ GE P. 117 4.9 Instruments d'information du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe: Lors de cas urgents, le président du comité de révision est informé en temps réel au sujet de risques essentiels.
G4-50	Nature et nombre total de réclamations majeures	☒ Selon le principe fondamental du whistleblowing, l'anonymité est garantie. Pour cette raison, Swisscom ne publie ni le nombre ni la nature des réclamations majeures.
G4-51	Liens entre les rémunérations des membres de l'organe de direction suprême et la performance en termes de développement durable	☑ RR P. 138 4 Rémunération versée à la Direction du groupe
G4-52	Processus de détermination de la rémunération	☑ RR P. 138 4 Rémunération versée à la Direction du groupe
G4-53	Opinions des parties prenantes	☑ RDD P. 7 Dialogue avec les parties prenantes et thèmes stratégiques; GE P. 127 7.3 Convocation de l'Assemblée générale; GE P. 127 7.4 Inscription d'un objet à l'ordre du jour; protocole
G4-54	Ratio de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée par rapport à la rémunération annuelle totale médiane de l'ensemble des salariés	☑ RDD P. 57 Collaborateurs: les chiffres
G4-55	Le ratio du pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée par rapport au pourcentage d'augmentation médian de la rémunération annuelle totale de l'ensemble des salariés	☑ RDD P. 57 Collaborateurs: les chiffres

7 Éthique et intégrité

G4-56	Valeurs, principes, normes et règles	☑ Lien: www.swisscom.ch/principes ; RDD P. 11 Valeurs fondamentales; GE P. 118 4.10.3 Compliance Management; SPAG Code de déontologie: http://www.public-affairs.ch/fr/commission-de-deontologie/code-de-deontologie Code de Lisbonne: www.prsuisse.ch/sites/all/files/Kodex_von_Lissabon_Verhaltensno1863.pdf
G4-57	Mécanismes pour obtenir des conseils sur les comportements éthiques et respectueux de la loi	☑ RDD P. 20 Compliance Management; GE P. 118 4.10.3 Compliance Management; GE P. 119 4.10.4 Révision interne
G4-58	Mécanismes utilisés pour faire part des réclamations	☑ Voir G4-57

Description de l'approche managériale

G4-DMA	L'évaluation de l'approche managériale	☑ RDD P. 19 Approches de gestion
--------	--	----------------------------------

Indicateurs de performance économique

	Concept de gestion et objectifs	☑ RA P. 29 Stratégie d'entreprise et objectifs; RA P. 87 Perspectives financières
G4-EC1	Valeur économique directe créée et distribuée	☑ RA P. 85 Compte de création de valeur
G4-EC2	Implications financières liées au changement climatique	☑ RA P. 95 Risques: Facteurs de risque: Environnement et santé; Voir G4-EN5, G4-EN6, G4-EN7, G4-EN18 et G4-EN26; Lien: www.cdp.net
G4-EC3	Etendue de la couverture socioprofessionnelle	☑ CA P. 175 10 Prévoyance professionnelle; RDD P. 56 Institution de prévoyance: comPlan; Voir LA3
G4-EC4	Subventions et aides publiques significatives reçues	∅ Du point de vue du groupe, aucun fait soumis au devoir d'annonce selon la norme IAS 20 n'est à mentionner pour l'exercice 2016 ni aucune subvention gouvernementale.
G4-EC5	Comparaison entre les salaires d'entrée de base et le salaire minimum local	☑ RA P. 58 Rémunération des collaborateurs; RDD P. 57 Collaborateurs: les chiffres
G4-EC6	Sélection du personnel en fonction des sites	∅ Il n'y a pas de sélection du personnel en fonction des sites.
G4-EC7	Investissements en matière d'infrastructures et services pour l'intérêt public	☑ RA P. 36 Loi sur les télécommunications (LTC); RDD P. 68 Service universel; RDD P. 45 Initiative «Internet à l'école»
G4-EC8	Impacts économiques indirects	☑ RA P. 36 Loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) et lien avec la Confédération suisse (Confédération); RDD P. 67 Suisse interconnectée
G4-EC9	Sélection des fournisseurs sur les sites	☑ Il existe une sélection des fournisseurs en fonction des sites, afin de contribuer à l'économie suisse.

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		
Indicateurs de performance écologique		
		RDD P. 23 Environnement, objectifs et approche de gestion
G4-EN1	☑	RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; RDD P. 32 Autres thèmes environnementaux au sein de l'entreprise; Câbles, fibres optiques et poteaux en bois
G4-EN2	☑	RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; RDD P. 32 Autres thèmes environnementaux au sein de l'entreprise; Câbles, fibres optiques et poteaux en bois
G4-EN3	☑	RDD P. 24 Efficacité énergétique: consommation d'énergie et économies d'énergie; RDD P. 26 Mesures d'efficacité liées à la consommation de combustibles servant à la production de chaleur et réduction des émissions de CO ₂ y relatives; RDD P. 26 Mesures d'efficacité liées à la consommation de carburant, à la mobilité et à la réduction de CO ₂ ; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2016 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2016
G4-EN4	☑	RDD P. 27 Accroissement de l'efficacité grâce à des services TIC durables chez Swisscom; Rapport climatique 2016 de Swisscom, § 2.2 Consommation d'énergie chez les clients selon Scope 3, cat. 11 (Utilisation des produits), en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2016
G4-EN5	☑	RDD P. 23 Efficacité énergétique et protection climatique; RDD P. 14 Principaux indicateurs des objectifs CR de Swisscom
G4-EN6	☑	RDD P. 27 Accroissement de l'efficacité grâce à des services TIC durables chez Swisscom; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse
G4-EN7	☑	RDD P. 27 Accroissement de l'efficacité grâce à des services TIC durables chez Swisscom; RDD P. 28 Economies d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse
G4-EN8	∅	RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; RDD P. 33 Autres thèmes environnementaux au sein de l'entreprise: Eau
G4-EN9	∅	Non pertinent, étant donné que l'eau est consommée uniquement à des fins sanitaires.
G4-EN10	☑	Eau domestique uniquement.
G4-EN11	☑	RDD P. 35 Autres thèmes environnementaux au sein de l'entreprise: Sol et biodiversité
G4-EN12	☑	RDD P. 35 Autres thèmes environnementaux au sein de l'entreprise: Sol et biodiversité
G4-EN13	☑	RDD P. 35 Autres thèmes environnementaux au sein de l'entreprise: Sol et biodiversité
G4-EN14	∅	Non relevé car non pertinent.
G4-EN15	☑	RDD P. 24 Efficacité énergétique: consommation d'énergie et économies d'énergie; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2016 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2016
G4-EN16	☑	RDD P. 24 Efficacité énergétique: consommation d'énergie et économies d'énergie; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2016 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2016
G4-EN17	☑	RDD P. 24 Efficacité énergétique: consommation d'énergie et économies d'énergie; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2016 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2016
G4-EN18	☑	RDD P. 14 Principaux indicateurs des objectifs CR de Swisscom; Rapport climatique 2016 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2016
G4-EN19	☑	RDD P. 27 Accroissement de l'efficacité grâce à des services TIC durables chez Swisscom; RDD P. 28 Economies d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2016 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2016
G4-EN20	☑	RDD P. 33 Installations frigorifiques et réfrigérants
G4-EN21	☑	RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse
G4-EN22	☑	Consommation d'eau uniquement à des fins sanitaires.
G4-EN23	☑	RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; RDD P. 34 Autres thèmes environnementaux au sein de l'entreprise; Déchets et recyclage
G4-EN24	☑	Aucun déversement significatif connu en 2016.

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
		Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert
G4-EN25 Déchets jugés dangereux aux termes de la Convention de Bâle	∅	Non pertinent. Swisscom n'a pas transporté de déchets au sens de la Convention de Bâle.
G4-EN26 Conséquences de l'évacuation et du ruissellement des eaux usées sur la biodiversité	∅	Non pertinent. Les eaux usées s'écoulent dans les STEP communales.
G4-EN27 Initiatives visant la réduction des impacts environnementaux	☑	RDD P. 27 Accroissement de l'efficacité grâce à des services TIC durables chez Swisscom; RDD P. 28 Economies d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2016 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climate-report-2016
G4-EN28 Emballages	☑	RDD P. 34 Autres thèmes environnementaux au sein de l'entreprise; Emballages
G4-EN29 Amendes liées à des violations de la réglementation en matière d'environnement	☑	En 2016, aucune amende ou sanction n'a été infligée pour violation des dispositions légales; RDD P. 20 Compliance Management
G4-EN30 Impacts du transport	☑	RDD P. 26 Mesures d'efficacité liées à la consommation de carburant, à la mobilité et à la réduction de CO ₂
G4-EN31 Dépenses effectuées au titre de la protection de l'environnement	☐	Aucune indication séparée.
G4-EN32 Nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	☑	RDD P. 62 Audits
G4-EN33 Impacts sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement	☑	RDD P. 62 Audits; RDD P. 65 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
G4-EN34 Nombre de griefs concernant les impacts environnementaux	☑	Aucun griefs concernant les impacts environnementaux en 2016. Voir RDD P. 40 Conseils et informations sur la thématique des technologies radio et de l'environnement

Indicateurs de performance sociale: Pratiques en matière d'emploi et travail respectueux des droits humains

Concept de gestion et objectifs	☑	RA P. 58 Rémunération des collaborateurs; RDD P. 47 Environnement, objectifs et approche de gestion; RDD P. 53 Développement du personnel
G4-LA1 Fluctuation du personnel	☑	RDD P. 57 Collaborateurs: les chiffres
G4-LA2 Prestations versées aux collaborateurs à temps plein	☑	RA P. 57 Représentations du personnel et syndicats; RDD P. 56 Prestations supplémentaires
G4-LA3 Congés maternité et paternité	☑	RDD P. 57 Collaborateurs: les chiffres
G4-LA4 Délai(s) de notification préalable à toute modification significative de l'organisation	☑	CCT § 3 Il convient d'engager suffisamment tôt avec les syndicats contractants des négociations
G4-LA5 Collaborateurs représentés au sein de comités de protection du travail	☑	RA P. 57 Représentations du personnel et syndicats; RDD P. 49 Santé et sécurité au travail
G4-LA6 Maladies professionnelles, absences et décès liés au travail	☑	RDD P. 57 Collaborateurs: les chiffres
G4-LA7 Salariés exposés directement et fréquemment à des maladies liées à leur activité	☑	RDD P. 49 Santé des collaborateurs; RDD P. 49 Santé et sécurité au travail
G4-LA8 Conventions de travail et de sécurité signées avec les syndicats	☑	RDD P. 49 Santé des collaborateurs; RDD P. 49 Santé et sécurité au travail
G4-LA9 Formation et perfectionnement des collaborateurs	☑	RDD P. 53 Développement du personnel
G4-LA10 Programmes de formation et de perfectionnement tout au long de la vie	☑	RDD P. 53 Développement du personnel; cours de langues, développement des compétences linguistiques et offres de formation sur les nouveaux média Partenariat avec le portail d'éducation de Suisse www.ausbildung-weiterbildung.ch
G4-LA11 Evaluation des prestations et planification du développement des collaborateurs	☑	RDD P. 57 Collaborateurs: les chiffres; RA P. 57 Convention collective de travail (CCT)
G4-LA12 Composition des organes de direction et répartition des collaborateurs par catégorie	☑	GE P. 106 4 Conseil d'administration; GE P. 120 5 Direction du groupe; RDD P. 57 Collaborateurs: les chiffres
G4-LA13 Différences salariales entre les hommes et les femmes	☑	RA P. 58 Rémunération des collaborateurs; RDD P. 55 Égalité des salaires; RDD P. 57 Collaborateurs: les chiffres
G4-LA14 Nouveaux fournisseurs contrôlés aux pratiques en matière d'emploi	☑	RDD P. 62 Audits
G4-LA15 Impacts sur les pratiques en matière d'emploi dans la chaîne d'approvisionnement	☑	RDD P. 62 Audits; RDD P. 65 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
G4-LA16 Griefs concernant les pratiques en matière d'emploi	☑	RDD P. 52 Diversity; Pas d'incident de discrimination en 2016.

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		

Indicateurs de performance sociale: droits humains

	Concept de gestion et objectifs	☑	RDD P. 60 Chaîne d'approvisionnement équitable; lien: www.swisscom.ch/fournisseurs
G4-HR1	Accords d'investissement	☑	L'annexe CR au contrat fait partie de tous les contrats.
G4-HR2	Formations relatives aux droits humains	☑	RDD P. 48 Sensibilisation des collaborateurs dans le domaine de la responsabilité d'entreprise
G4-HR3	Cas de discrimination	☑	RDD P. 63 Résultats d'audit – Exemples d'engagements avec les fournisseurs; Tableau de défaillances
G4-HR4	Liberté syndicale et négociation collective	☑	Couvert par l'obligation de paix convenue de part et d'autre conformément à la CCT.
G4-HR5	Risque de travail des enfants	☑	RDD P. 60 Chaîne d'approvisionnement équitable: Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
G4-HR6	Risque de travail forcé	☑	RDD P. 60 Chaîne d'approvisionnement équitable: Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
G4-HR7	Formation du personnel en charge de la sécurité	∅	Non pertinent: Sous-traitance à Securitas.
G4-HR8	Violation des droits des populations autochtones	∅	Non pertinent pour les sites conforme à la liste des sociétés du groupe (RA P. 221 Note 40 Liste des sociétés du groupe). Non pertinent pour le périmètre du rapport en Suisse
G4-HR9	Sites ayant fait l'objet d'examens relatifs aux droits de l'homme	∅	Aucun nouveau site en 2016.
G4-HR10	Nouveaux fournisseurs contrôlés aux droits de l'homme	☑	RDD P. 62 Audits
G4-HR11	Impact sur les droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement	☑	RDD P. 62 Audits; RDD P. 65 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
G4-HR12	Griefs concernant les impacts sur les droits de l'homme	☑	Aucun grief concernant les impacts sur les droits de l'homme en 2016.

Indicateurs de performance sociale: société

	Concept de gestion et objectifs	☑	RDD P. 19 Approches de gestion
G4-SO1	Participation des communautés locales	☑	RA P. 48 Infrastructure de réseau et infrastructure informatique de Swisscom; RDD P. 68 Service universel; RDD P. 43 Protection de la jeunesse dans les médias et promotion de la compétence en matière de médias; RDD P. 45 Initiative «Internet à l'école»; RDD P. 70 Engagement social et culturel
G4-SO2	Activités avec conséquences sur les communautés locales	☑	RDD P. 43 Protection de la jeunesse dans les médias et promotion de la compétence médias
G4-SO3	Risques en matière de corruption	☑	RDD P. 14 Principaux indicateurs des objectifs CR de Swisscom; RDD P. 20 Compliance Management
G4-SO4	Formations à la politique anti-corruption	☑	RDD P. 14 Principaux indicateurs des objectifs CR de Swisscom; RDD P. 20 Compliance Management
G4-SO5	Cas de corruption et mesures prises	☑	RDD P. 20 Compliance Management; Aucun cas de corruption en 2016.
G4-SO6	Contributions versées aux partis et hommes politiques	☑	RDD P. 21 Responsabilité de Swisscom vis-à-vis du public: Swisscom est politiquement et confessionnellement neutre et ne finance pas de parti politique
G4-SO7	Actions en justice pour usage de pratiques anticoncurrentielles	☑	RA P. 34 Conditions-cadres: Contexte légal et réglementaire; CA P. 167 4 Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables; CA P. 167 4 et P. 200 28 Provisions: Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence; CA P. 202 29 Passifs et actifs éventuels
G4-SO8	Amendes pour violation des dispositions légales	☑	RDD P. 20 Compliance Management ; Voir G4-SO7
G4-SO9	Nouveaux fournisseurs contrôlés pour l'impact sur la société	☑	RDD P. 62 Audits
G4-SO10	Impact sur la société dans la chaîne	☑	RDD P. 62 Audits; RDD P. 65 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
G4-SO11	Griefs concernant les impacts sur la société	☑	Aucun griefs concernant les impacts sur la société en 2016 Domaine non pertinent pour Swisscom.

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		

Indicateurs de performance sociale: responsabilité du fait des produits

	Concept de gestion et objectifs	☑	RDD P. 19 Approches de gestion
G4-PR1	Pourcentage de produits évalués pour leur impact sur la santé et la sécurité	☑	RDD P. 71 Projets dans le cadre de la responsabilité entrepreneuriale de Swisscom; RDD P. 40 Technologies de communication à faible rayonnement; RDD P. 43 Protection de la jeunesse dans les médias et promotion de la compétence médias
G4-PR2	Manquements aux normes en matière de santé	☑	Les directives de la CIPRNI et l'ORNI définissent les normes en matière de santé pertinentes pour le réseau mobile. Voir norme IO5 pour le rayonnement des stations de base; RDD P. 20 Compliance Management; Aucun manquement aux normes en matière de santé significatives et des normes régissant l'étiquetage et l'indication d'informations sur les produits en 2016.
G4-PR3	Informations produit	∅	RDD P. 41 Obligation d'information au sujet des appareils proposés dans les points de vente; Non pertinent pour la Suisse, en dehors de l'ordonnance sur la communication des prix.
G4-PR4	Manquements aux normes régissant l'étiquetage et l'indication d'informations sur les produits	☑	RDD P. 20 Compliance Management ; Aucun manquement aux normes régissant l'étiquetage et l'indication d'informations sur les produits en 2016.
G4-PR5	Satisfaction de la clientèle	☑	RA P. 55 Satisfaction de la clientèle
G4-PR6	Vente de produits interdits ou controversés	☑	RDD P. 71 Projets dans le cadre de la responsabilité entrepreneuriale de Swisscom; RDD P. 20 Marketing responsable
G4-PR7	Manquements aux normes relatives au marketing	☑	RDD P. 20 Marketing responsable; Aucun manquement aux normes relatives au marketing en 2016
G4-PR8	Non-respect de la protection des données clients	☑	RDD P. 20 Compliance Management ; Aucun manquement au cahier des charges des produits et des services en 2016.
G4-PR9	Sanctions pour non-respect des réglementations régissant la mise à disposition des produits et des services	☑	RDD P. 20 Compliance Management ; Aucun manquement au cahier des charges des produits et des services en 2016. Aucune amende n'a été infligée par ailleurs.

Supplément GRI pour les investissements dans le secteur des télécommunications

IO1	Capital investi dans les infrastructures par région	☑	RA P. 81 Investissements
IO2	Coûts pour l'extension des prestations de service non rentables pour les régions reculées et les groupes à faibles revenus; présentation des dispositions légales	☑	RA P. 48 Infrastructure de réseau et infrastructure informatique de Swisscom; RA P. 36 Loi sur les télécommunications (LTC); RDD P. 68 Service universel; Les calculs détaillés des coûts pour le service universel ne sont pas disponibles parce que Swisscom ne désire pas les réclamer, resp. ne désire pas activer le fond de compensation de la Confédération suisse.

Santé et sécurité

IO3	Mesures visant à garantir la santé et la sécurité du personnel lors de la mise en place de l'infrastructure	☑	RDD P. 49 Santé des collaborateurs; RDD P. 49 Santé et sécurité au travail
IO4	Respect des normes CIPRNI concernant le rayonnement des terminaux	∅	Non pertinent, relève de la responsabilité du fabricant de terminaux.
IO5	Respect des normes CIPRNI concernant le rayonnement des stations de base	☑	RDD P. 41 Certification du système d'assurance qualité pour le respect des valeurs limites ORNI; Swisscom respecte les valeurs limites en 2016.
IO6	Mesures relatives aux valeurs TAS des terminaux	☑	RDD P. 41 Recherche et développement dans le domaine des champs électromagnétiques; RDD P. 41 Obligation d'information au sujet des appareils proposés dans les points de vente

Infrastructure

IO7	Mesures relatives au placement des mâts d'antennes	☑	Voir sous Planification du réseau: www.swisscom.ch/rayonnement ; RA P. 48 Infrastructure de réseau et infrastructure informatique de Swisscom
IO8	Nombre de mâts d'antennes utilisés conjointement et individuellement	☑	RA P. 48 Infrastructure de réseau et infrastructure informatique de Swisscom

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		

Mise à disposition de l'accès aux produits et aux services de télécommunication: surmonter le fossé numérique

PA1	Stratégies et mesures dans les régions faiblement peuplées	☑	RA P. 36 Loi sur les télécommunications (LTC); RDD P. 68 Service universel
PA2	Stratégies et mesures visant à surmonter les barrières en matière d'accès et d'utilisation médias	☑	RA P. 36 Loi sur les télécommunications (LTC); RDD P. 68 Service universel; RDD P. 43 Protection de la jeunesse dans les médias et promotion de la compétence médias; RDD P. 71 Offres de Swisscom à l'intention des personnes handicapées; RDD P. 45 Initiative «Internet à l'école»
PA3	Stratégies et mesures visant à garantir la disponibilité et la fiabilité des produits et des services	☑	RA P. 94 Interruption des activités; RDD P. 68 Service universel
PA4	Région de diffusion et parts de marché des produits et des services	☑	RA P. 40 Développement du marché des services de télécommunication et des services informatiques
PA5	Nombre et types de produits et de services mis à la disposition des personnes à faible revenu et des personnes sans revenus	☑	RDD P. 72 Offres destinées aux personnes aux ressources financières limitées
PA6	Programmes et mesures visant la mise à disposition et l'obtention des services dans les situations d'urgence	☑	RA P. 94 Interruption des activités; Numéros gratuits: Numéro d'urgence 112; Pompiers 118; Ambulance 144 Numéros payants: REGA 1414, Air Glacier 1415; Service de dépannage 140

Accès aux contenus

PA7	Stratégies et mesures visant à garantir la prise en compte des aspects relatifs aux droits humains dans l'accès et l'utilisation des produits et des services de télécommunication	∅	Non pertinent pour le périmètre du rapport en Suisse.
-----	--	---	---

Relations avec la clientèle

PA8	Stratégies et mesures relatives à la communication grand public de thèmes portant sur les CEM	☑	RDD P. 40 Technologies de communication à faible rayonnement; Voir sous: www.swisscom.ch/rayonnement
PA9	Investissements dans des activités de recherche portant sur les champs électromagnétiques	☑	RDD P. 41 Recherche et développement dans le domaine des champs électromagnétiques Voir sous: www.swisscom.ch/innovation ; Voir sous: www.swisscom.ch/rayonnement ; CA P. 159 3.9 Frais de recherche et de développement (agrégés)
PA10	Initiative permettant de garantir des taxes et des tarifs personnels	☑	Swisscom publie sa structure tarifaire et propose en outre des offres de conseil visant à optimiser la transparence; Lien: www.swisscom.ch/mobiletarifs
PA11	Initiatives portant sur le conseil à la clientèle pour une utilisation des produits responsable, efficace et écologique	☑	RDD P. 27 Accroissement de l'efficacité grâce à des services TIC durables chez Swisscom; RDD P. 28 Economies d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; Voir G4-EN27

Applications techniques: Efficacité des ressources

TA1	Exemples relatifs à l'efficacité des ressources des produits et services de télécommunication	☑	RDD P. 27 Accroissement de l'efficacité grâce à des services TIC durables chez Swisscom; RDD P. 28 Economies d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; Voir G4-EN27
TA2	Exemples relatifs au remplacement d'objets physiques par la télécommunication	☑	RDD P. 27 Accroissement de l'efficacité grâce à des services TIC durables chez Swisscom; RDD P. 28 Economies d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; Voir G4-EN27
TA3	Modifications des habitudes de la clientèle grâce à l'utilisation des produits et services susmentionnés	☑	RDD P. 27 Accroissement de l'efficacité grâce à des services TIC durables chez Swisscom; RDD P. 28 Economies d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; Voir sur la page green ICT www.swisscom.ch/greenict
TA4	Impacts de l'utilisation des produits et services susmentionnés et enseignements tirés pour le développement futur	☑	RDD P. 27 Accroissement de l'efficacité grâce à des services TIC durables chez Swisscom; RDD P. 28 Economies d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; Voir G4-EN27; Voir sur la page green ICT www.swisscom.ch/greenict
TA5	Pratiques relatives aux droits d'auteur	☑	RDD P. 21 Pratiques en matière de droits d'auteur